

ENQUÊTE NATIONALE SUR LE RECRUTEMENT ET LA DÉTECTION AU SEIN DES CLUBS



Décembre 2006

SOMMAIRE

I	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE	
	A - Objectifs	page 1
	B - Mise en oeuvre	page 1
	C - Préambule	page 1
II	ANALYSE DES RÉPONSES DE CLUBS PAR LIGUE	page 2
III	LE RECRUTEMENT DANS LES CLUBS	
	A - Comment s'opère le recrutement dans les clubs ?	page 3
	B - Quels sont les types d'opérations spécifiques réalisées ?	page 4
	C - Vous n'effectuez pas d'opérations de recrutement.	page 5
IV	LE TYPE DE PUBLIC	
	A - L'aviron scolaire	
	1 - Votre club accueille-t-il un public scolaire ?	page 7
	2 - Quels sont les types d'établissements concernés ?	page 8
	3 - Quel est le cadre d'intervention ?	page 11
	4 - Qui sont les encadrants ?	page 13
	5 - Existe-t-il un partenariat avec l'éducation nationale ?	page 14
	6 - Votre club participe-t-il à une pratique compétitive dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire ?	page 15
	B - L'aviron universitaire	
	1 - Votre club accueille-t-il un public universitaire ?	page 16
	2 - Quels sont les types d'établissements concernés ?	page 16
	3 - Quel est le cadre d'intervention ?	page 17
	4 - Existe-t-il une structure d'accompagnement pour les sportifs d'un bon niveau ?	page 17
	5 - Votre club participe-t-il à une pratique compétitive dans le cadre de la Fédération Française du Sport Universitaire ?	page 18
	C - Public spécifique	page 19
V	LA PÉRIODE DE RECRUTEMENT	
	A - À quelle période ces opérations de recrutement sont-elles réalisées ?	page 20
	B - Est-ce la meilleure date pour vous ?	page 21
VI	PROMOTION ET COMMUNICATION	
	A - Utilisez-vous des supports de communication ?	page 22
	B - Quels sont les types de supports ?	page 22
	C - Quels sont les origines des supports ?	page 23
VII	MISE EN PLACE D'UNE SÉLECTION	
	A - Opérez-vous au travers de ces opérations une sélection ?	page 24
	B - Quels sont ces critères de détection ?	page 24
VIII	DÉMARCHES ET ATTENTIONS PARTICULIÈRES	page 27
IX	L'ENCADREMENT SPORTIF	page 29
X	LES INFRASTRUCTURES	
	A - Quels sont les locaux et le matériel dont vous disposez pour l'entraînement ?	page 30
	B - Quel est l'environnement de votre site de pratique ?	page 30
XI	LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS	
	A - Avez-vous des conventions spécifiques avec des partenaires institutionnels ?	page 32
	B - Relations avec les institutions sportives.	page 34
	C - Relations avec le Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative.	page 34
XII	CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS	
	A - La communication.	page 35
	B - Le développement et le renforcement de l'activité scolaire.	page 35
	C - Le développement et le renforcement de l'activité universitaire.	page 36
	D - La formation continue des cadres.	page 37
	E - Les actions concertées avec les cadres.	page 38
XIII	PERSPECTIVES ET ACTIONS PROPOSÉES	
	A - Perspectives.	page 39
	B - Actions proposées.	page 39

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE

A - OBJECTIFS

L'objectif de l'enquête est d'identifier les différentes initiatives des clubs en matière de recrutement, ainsi que celles qui améliorent les procédés de détection.

Les résultats de l'enquête ont déjà permis et permettront de définir une stratégie sportive, et des axes prioritaires de développement dans le cadre du programme « Jeunes Talents » initié par la Fédération Française des Sociétés d'Aviron.

B - MISE EN OEUVRE

L'enquête a été envoyée au mois d'avril, dans les 138 clubs qui avaient marqué des points sportifs au classement des clubs 2005.

La date limite de réception des documents qui était initialement prévue pour la fin du mois de mai a été repoussée à la fin du mois de juin.

Les derniers documents ont été réceptionnés au début de l'été, le dépouillement et l'analyse ont commencé au mois de septembre.

Avec plus de 87% de réponses, les clubs ont certainement envoyé un signal fort, en signifiant tout l'intérêt qu'ils portaient à la problématique du recrutement et de la détection.

C - PRÉAMBULE

Les réponses chiffrées aux différentes questions posées dans l'enquête sont présentées sous la forme de tableaux.

Elles sont répertoriées par thèmes et précédées du symbole suivant « □ ».

Un constat et un commentaire ponctuent le cas échéant les différentes rubriques.

Il ne s'agit pas ici de porter un jugement de valeur sur l'activité des clubs, mais de réaliser un simple constat.

Dans les tableaux, nous trouverons généralement en « abscisse » le nombre de réponses des clubs et leur expression en pourcentage.

En « ordonnée », nous trouverons généralement, les réponses positives, négatives, les sans réponses, et les totaux.

Les pourcentages les plus élevés apparaissent en « encadré ».

En ce qui concerne l'analyse statistique générale des résultats, on peut noter parfois des incohérences ou des inadéquations entre des rubriques d'une même famille, liées certainement à une mauvaise interprétation sur des questions à double entrée.

Il faut donc être prudent et ne pas interpréter de manière brutale ou excessive l'ensemble des chiffres.

Il n'en reste pas moins qu'un certain nombre d'indices et de critères dans le cadre du recrutement sont tantôt préoccupants, tantôt encourageants.

II - ANALYSE DES RÉPONSES DE CLUBS PAR LIGUE

□ Tableau récapitulatif

LIGUE	Nombre de clubs	Nombre de clubs concernés	%	Nombre de réponses	%
ALSACE	6	2	33	1	50
AQUITAINE	30	13	43	11	85
AUVERGNE	6	1	16	1	100
BASSE NORMANDIE	6	1	16	1	100
BOURGOGNE	9	4	44	4	100
BRETAGNE	36	2	5	1	50
CENTRE	11	3	27	3	100
CHAMPAGNE-ARDENNE	12	3	25	3	100
COTE D'AZUR	16	4	25	4	100
FRANCHE COMTÉ	7	1	14	2 (1+1)*	100
HAUTE NORMANDIE	12	4	33	4 (3+1)*	80
ILE DE FRANCE	43	25	58	20	80
LANGUEDOC ROUSSILLON	18	3	16	4 (3+1)*	100
LIMOUSIN	5	2	40	1	50
LORRAINE	15	5	33	4	80
MIDI-PYRÉNÉES	23	10	43	9	90
NORD PAS DE CALAIS	13	7	53	6	86
PAYS DE LA LOIRE	21	9	42	7 (7+1)*	80
PICARDIE	7	5	71	3	60
POITOU - CHARENTES	12	5	41	4	80
PROVENCE	17	6	35	6	100
RHÔNE- ALPES	42	23	54	27 (23+4)*	100
CORSE	3	0	0	0	0
MARTINIQUE	13	0	0	0	0
POLYNÉSIE FRANÇAISE	0	0	0	0	0
TOTAUX	383	138		127	

* Clubs non-destinataires mais qui ont souhaité répondre à l'enquête.

CONSTAT

- Sur les 138 clubs destinataires de l'enquête, seuls 19 n'ont pas répondu, par contre 8 clubs qui n'étaient pas directement concernés ont souhaité répondre, nous avons intégré leurs réponses dans les différents calculs.
- Ce tableau synoptique montre qu'il existe un écart entre le pourcentage du nombre de clubs concernés par ligue et le pourcentage de réponses.
- Malgré un taux de retour important, la nature de certaines réponses ont parfois révélé un degré d'intérêt et donc de fiabilité variable selon les clubs.

III - LE RECRUTEMENT DANS LES CLUBS

A - COMMENT S'OPÈRE LE RECRUTEMENT DANS VOTRE CLUB ?

Spontanément

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	114	89,76
<i>NON</i>	7	5,51
<i>Sans réponse</i>	6	4,73
TOTAL	127	100

⇒ Pour interpréter ce résultat, il faut replacer la définition de l'adverbe « spontanément » dans son contexte, et préciser que la spontanéité réside plus dans le fait que les clubs organisent une forme de recrutement basée sur le volontarisme, en développant leurs propres outils, leur savoir faire et leurs expériences.

⇒ La plupart des clubs s'accorde à dire que de toute façon, il n'est plus possible d'attendre tranquillement le premier samedi du mois de septembre, période de recherche d'activité pour les familles, pour recruter de nouveaux pratiquants.

⇒ Il faut aller les chercher et anticiper, grâce à des opérations plus spécifiques, et plus démonstratives.

Opérations spécifiques

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	110	86,62
<i>NON</i>	14	11,02
<i>Sans réponse</i>	3	2,36
TOTAL	127	100

⇒ En parallèle du recrutement spontané, les clubs s'impliquent particulièrement sur des opérations de type spécifique.

B - QUELS SONT LES TYPES D'OPÉRATIONS RÉALISÉES?

Journée portes ouvertes

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	107	84,25
<i>NON</i>	13	10,24
<i>Sans réponse</i>	7	5,51
TOTAL	127	100

Forum des associations

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	101	79,53
<i>NON</i>	20	15,75
<i>Sans réponse</i>	6	4,72
TOTAL	127	100

Fête du sport

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	85	66,93
<i>NON</i>	33	25,98
<i>Sans réponse</i>	9	7,09
TOTAL	127	100

Fête du Nautisme

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	70	55,12
<i>NON</i>	49	38,58
<i>Sans réponse</i>	8	6,30
TOTAL	127	100

Relations avec une autre activité sportive

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	32	25,20
<i>NON</i>	84	66,14
<i>Sans réponse</i>	11	8,66
TOTAL	127	100

CONSTAT

➤ Hiérarchisées, les opérations qui connaissent le plus de succès sont les journées portes ouvertes organisées et maîtrisées par le club. Le recrutement revêt alors une forme spontanée. Des supports de communication (tracts, affiches, presse) sont utilisés en amont pour annoncer l'événement. Le club assure ainsi sa propre publicité.

➤ Les autres opérations sont souvent déclenchées par des partenaires institutionnels ; les clubs sont des centres ressources importants qui tentent de profiter de l'événement pour communiquer et promouvoir l'aviron et éventuellement récupérer des subventions.

➤ Le pourcentage le plus faible atteint dans cette rubrique est celui des relations que les clubs peuvent entretenir avec une autre activité sportive.

➤ La concurrence entre les différentes disciplines sportives étant importante, il devient de plus en plus difficile de s'imposer face à des activités peut être plus attractives que l'aviron pour un jeune. On note parfois un écart entre ce que nous offrons et la demande du public, en termes d'accueil, d'infrastructures, d'animations et d'organisation.

➤ Pour des raisons plus techniques, il sera peut-être nécessaire dans l'avenir d'établir des contacts avec d'autres sports, ce qui permettra d'orienter les jeunes sportifs vers une activité qui correspond plus à leurs aptitudes, et ainsi attirer et récupérer des talents pour l'aviron.

C - VOUS N'EFFECTUEZ PAS D'OPÉRATION DE RECRUTEMENT.

1 - Parce que vous n'en avez pas besoin.

Il n'y a aucun objectif compétitif

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	10	7,87
<i>NON</i>	31	24,41
<i>Sans réponse</i>	86	67,72
TOTAL	127	100

Le volume de recrutement spontané est suffisant

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	13	10,24
<i>NON</i>	33	25,98
<i>Sans réponse</i>	81	63,78
TOTAL	127	100

2 - Parce que votre structure n'est pas suffisamment adaptée.

Problèmes liés à l'encadrement, et au financement

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	23	18,11
<i>NON</i>	25	19,69
<i>Sans réponse</i>	79	62,20
TOTAL	127	100

CONSTAT

- Par rapport à l'ensemble des rubriques, 64,56% en moyenne des clubs n'ont pas répondu. La plupart s'implique déjà dans le recrutement, et la nature des questions ne favorise peut-être pas des réponses plus précises.

- Au-delà de la méthode, les difficultés sur le plan de l'encadrement et des infrastructures, limitent le niveau de recrutement.

IV - LE TYPE DE PUBLIC

A - L'AVIRON SCOLAIRE

1 - Votre club accueille-t-il un public scolaire ?

□ Tableau récapitulatif

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	99	77,95
<i>NON</i>	26	20,47
<i>Sans réponse</i>	2	1,58
TOTAL	127	100

⇒ Si la base de notre programme de recrutement est un public d'âge scolaire, il reste encore par rapport à cet échantillon représentatif de notre population, à développer cette activité dans 20% des clubs.

⇒ La situation de départ est par contre propice, pour optimiser le recrutement à partir de cette activité.

Quels sont les objectifs ?

□ Classement par ordre de priorité

Rang	OBJECTIFS	%
1	Augmenter le nombre de pratiquants	57,14
2	Financiers	30,76
3	Promotion/Découverte	26,37
4	Répondre à la demande	13,18
5	Détection	8,79
6	Tradition	4,39
7	Label FFSA	3,29

⇒ Actuellement le développement de cette activité répond aussi à une logique économique qui permet parfois d'augmenter le budget du club ou auto financer le poste du salarié.

⇒ Alors que 57,14% des clubs souhaitent augmenter le nombre de pratiquants en suscitant des vocations et fidélisant ce public, les méthodes employées actuellement ne nous permettent pas de repérer suffisamment de jeunes talents qui pourraient se passionner pour l'aviron, mais qui plus est possèderaient une réelle aptitude pour notre sport.

La détection par défaut d'ailleurs n'apparaît pas comme un objectif prioritaire, puisqu'elle est classée en cinquième position avec 8,79% de réponses.

⇒ De nombreux clubs ont déjà réagi face à cette réalité, en mettant en place une stratégie ciblée vers le qualitatif, afin de favoriser la préformation et l'accèsion au haut niveau (voir page 36) des talents.

2 - Quels sont les types d'établissements concernés ?

□ Écoles primaires

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	54	42,52
<i>NON</i>	58	45,67
<i>Sans réponse</i>	15	11,81
TOTAL	127	100

□ Collèges

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	95	74,80
<i>NON</i>	20	15,75
<i>Sans réponse</i>	12	9,45
TOTAL	127	100

□ Lycées

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	52	40,94
<i>NON</i>	71	55,91
<i>Sans réponse</i>	4	3,15
TOTAL	127	100

⇒ Si l'on se réfère aux réponses des clubs, les établissements qui semblent prioritairement concernés par notre activité sont les collèges, puis les écoles primaires et les lycées.

2.1 Étude statistique : Conventions clubs – Fédération (FFSA) - Établissements scolaires.

□ Résultats enquête

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	86	67,72
<i>NON</i>	8	6,30
<i>Sans réponse</i>	33	25,98
TOTAL	127	100

⇒ Le taux de 67,72% de réponses atteint dans le cadre de l'enquête est significatif, mais il est par contre plus difficile d'analyser et de comprendre les raisons pour lesquelles 33 clubs n'ont pas répondu.

⇒ Les 138 clubs concernés par l'enquête représentent 37,51% des clubs français.

⇒ Sur le plan national, 37,82% des clubs signent une convention avec un établissement scolaire.

2.2 - Nombre total de conventions et de titres scolaires sur le plan national.

□ Comparaison année sportive 2005/2006 (source FFSA)

	2005	2006	Différence	%
Nombre de clubs	111	142	+31	28
Nombre de conventions	514	561	+47	9
Nombre de titres scolaires	30321	33143	+ 2822	9,30

□ Répartition comparative 2005/2006 des conventions par type d'établissement sur le plan national (source FFSA)

Type d'établissement	2005	2006	Différence	%
Collège	197	214	+17	8,62
Lycée	83	87	+4	4,81
Primaire	234	260	+26	11,11
Totaux	514	561	+47	9,14

□ Statistiques enquête

Réponse	Nombre de titres scolaires par clubs			
	Total	Minimum	Maximum	Moyenne
72	21317	15	1600	296

CONSTAT

➤ Les différents indicateurs répertoriés au sein des rubriques précédentes sont en constante évolution, et démontrent bien la volonté et le savoir faire des clubs pour développer ce secteur d'activité.

➤ En ce qui concerne le type de public concerné, à 75% les clubs répondent les collèges, et à 42% les écoles primaires, or les résultats nationaux montrent que c'est avec les établissements primaires :

- que le plus grand nombre de conventions est signé,
- que le plus grand nombre de titres scolaires est enregistré,
- que le plus grand nombre de pratiquants chez les plus jeunes, toutes licences confondues appartient à la catégorie d'âge correspondant aux benjamins.

➤ Le pourcentage de licenciés annuels dans la catégorie benjamin reste pourtant le plus faible, or c'est dans cette tranche d'âge que les enfants commencent à choisir et à s'orienter vers une activité sportive.

➤ On constate toujours un écart entre le volume d'activité et les effets sur le recrutement. Les méthodes actuelles ne permettent de fidéliser que partiellement le public scolaire.

2.3 Analyse chiffrée sur la plan national :

- Relations types de classes scolaires - Âge - Catégories FFSA.

□ Tableau récapitulatif (source FFSA 2006)

Type de classes	Catégories FFSA	Âge	Nombre de licenciés (A, U, D, titres scolaires)	% (1)	Nombre de (licences A)	% (2)
6ème	Benjamin	12 ans et -	15541	20,54	1558	10,02
5ème	Minime 1	13 ans	13984	18,48	3119	22,30
4ème	Minime 2	14 ans				
3ème	Cadet 1	15 ans	10656	14,08	3781	35,48
Seconde	Cadet 2	16 ans				
Première	Junior 1	17 ans	5473	7,23	2594	47,39
Terminale	Junior 2	18 ans				
		Senior 1 SB	19 ans	5443	7,19	2249
Universitaire Autres	Senior A	+23 ans	24564	32,46	21914	89,21

(1) C'est le pourcentage calculé par rapport au nombre total des licenciés (A, U, D) + titres scolaires sur le territoire.

(2) C'est le pourcentage calculé par rapport au nombre de licenciés A par catégorie.

CONSTAT

➤ C'est donc bien dans la catégorie benjamin que nous retrouvons le plus de pratiquants, mais le moins de licences A. Les compétitions sont interdites certes, mais pas les animations.

➤ Ce sont les titres scolaires en majorité qui augmentent le nombre de pratiquants dans les catégories de jeunes.

➤ Il y a un écart assez important entre le nombre de pratiquants en général dans les différentes catégories et le nombre total de compétiteurs.

➤ Une nouvelle fois le processus de diminution des licences est amorcé de la catégorie benjamin à la catégorie senior B.

➤ On ne retrouve pas ce phénomène dans la catégorie senior A puisqu'on ne différencie pas le type de pratiquants (la population loisir à titre d'exemple possède des licences A).

- La diminution des licences enregistrée chez les juniors et les seniors B impose certainement une réflexion spécifique en amont.
- Plusieurs études démontrent que les facteurs affectifs, sociaux, environnementaux, scolaires directement liés aux préoccupations des jeunes, engendrent des difficultés relationnelles et d'ambiance au sein des clubs, qui sont les causes importantes des abandons.
- C'est une donnée supplémentaire que les clubs doivent intégrer pour améliorer la fidélisation de leurs membres.
- On enregistre également une incohérence dans l'analyse chiffrée et les statistiques. Il y a parfois un écart entre le nombre de pratiquants annoncés et le nombre de titres scolaires enregistrés.

3 - Quel est le cadre d'intervention ?

Cours d'éducation physique et sportive

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	77	60,63
<i>NON</i>	13	10,24
<i>Sans réponse</i>	37	29,13
TOTAL	127	100

Cycle trimestriel

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	73	57,48
<i>NON</i>	12	9,45
<i>Sans réponse</i>	42	33,07
TOTAL	127	100

Cycle annuel

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	33	25,98
<i>NON</i>	38	29,92
<i>Sans réponse</i>	56	44,10
TOTAL	127	100

CONSTAT

- À cet échelon, c'est le niveau d'exigence des programmes et des textes imposés par l'éducation nationale qui détermine le niveau et le cadre d'intervention. La motivation des professeurs d'éducation physique et sportive reste également un élément déterminant pour développer notre discipline dans ce milieu.
- Les clubs sont parfois tributaires, d'un cycle à l'autre, d'une année sur l'autre, du projet de l'équipe pédagogique en place dans l'établissement.

- Le déficit en installation d'un établissement scolaire profite souvent aux clubs d'aviron situés à proximité.
- Le club s'adapte et ajuste sa programmation, car les programmes pédagogiques de l'éducation nationale doivent être respectés et suivis.
- Rappelons également que l'éducation nationale classe notre sport comme une activité à risque à cause notamment des contraintes liées à la sécurité (le port du gilet de sauvetage est parfois obligatoire).

□ **Nombre de séances réalisées au sein des clubs**

Séances	Minimum	Maximum	Moyenne
Hebdomadaires	1	16	4
Annuelles	1	355	45

Répartition de la fréquentation par classes en fonction du type d'établissement

□ **Collèges**

Réponse	Nombre	%	Classes	%
<i>OUI</i>	77	60,63	Sixième	44,82
<i>NON</i>	17	13,39	Cinquième	65,51
<i>Sans réponse</i>	33	25,98	Quatrième	55,17
TOTAL	127	100	Troisième	36,20
			TOTAL	100

□ **Lycées**

Réponse	Nombre	%	Classes	%
<i>OUI</i>	53	41,73	Seconde	65,71
<i>NON</i>	45	35,43	Première	71,42
<i>Sans réponse</i>	29	22,83	Terminale	48,57
TOTAL	127	100	TOTAL	100

⇒ Ce sont les classes de cinquième (minime 1) qui sont les plus représentées dans les collèges et les classes de première (junior 1) en lycées.

⇒ À propos du pourcentage important de fréquentation dans les classes de première, on aurait pu penser que c'était lié à l'inscription pour l'option aviron au baccalauréat, mais rappelons que malheureusement elle n'est pas généralisée ou inexistante.

4 - Qui sont les encadrants ?

Encadrement	Nombre moyen
<i>Éducateurs, entraîneurs</i>	2
<i>Professeurs</i>	3

⇒ Alors que les clubs ont parfois les structures pour accueillir un public scolaire, l'absence d'un salarié freine considérablement le développement de cette activité.

⇒ Les clubs qui n'ont pas de professionnels n'accueillent pas de scolaires.

⇒ Les enseignants non-spécialistes de l'aviron et non formés, participent en général à la mise en place de l'activité. Il y a un intérêt à dispenser une formation spécifique réellement adaptée aux enseignants si on veut les intéresser à notre activité, afin qu'ils acquièrent rapidement une autonomie d'encadrement.

⇒ Les noms des enseignants qui interviennent ne sont pas toujours communiqués par les clubs.

4.1 *Avez-vous établi des contacts privilégiés avec des professeurs d'éducation physique et sportive ?*

Relations privilégiées avec les enseignants

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	73	57,48
<i>NON</i>	29	22,83
<i>Sans réponse</i>	25	19,69
TOTAL	127	100

⇒ Le résultat met en évidence qu'une relation privilégiée s'installe avec les enseignants, et qu'elle est importante pour assurer le bon déroulement et la pérennité des actions.

4.2 *Est-ce que ce sont des spécialistes de l'aviron ?*

Enseignants spécialistes de l'aviron

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	18	14,17
<i>NON</i>	71	55,91
<i>Sans réponse</i>	38	29,92
TOTAL	127	100

⇒ Une majorité d'enseignants ne sont pas des spécialistes de l'aviron, mais le nombre d'enseignants recensés dans l'enquête, démontre que notre milieu arrive donc sensiblement à les fidéliser.

Nombre d'enseignants recensés dans le cadre de l'enquête : 294

5 - Existe t-il un partenariat avec l'éducation nationale ?

□ Section sportive scolaire

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	29	22,83
<i>NON</i>	73	57,48
<i>Sans réponse</i>	25	19,69
TOTAL	127	100

□ Nombre de sections sportives scolaires sur le plan national : 30

⇒ Ce sont actuellement les seules structures qui ont une existence juridique reconnue par le rectorat.

⇒ Les clubs intéressés bénéficient de mesures d'accompagnement pour créer ce type de structure en relation avec les institutions locales et les cadres techniques.

□ Classes à horaires aménagés

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	17	13,39
<i>NON</i>	80	63
<i>Sans réponse</i>	30	23,62
TOTAL	127	100

⇒ Ces classes sans véritable reconnaissance juridique, sont des structures moins contraignantes à mettre en place. Une convention est établie entre le club et l'établissement.

⇒ Un enseignant référent est responsable de l'activité, il est souvent accompagné par un cadre de club.

□ Projet d'aménagement en cours

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	22	17,32
<i>NON</i>	68	53,54
<i>Sans réponse</i>	37	29,14
TOTAL	127	100

⇒ Peu de projets en cours, ce qui dénote souvent non pas un manque de volonté, mais surtout un manque de savoir faire et de méthode.

⇒ Les clubs souhaitent être accompagnés et soutenus par la fédération qui pourrait les informer et les guider dans leur démarche pour mener leur projet à bien.

⇒ Cette rubrique démontre que dans le cadre de notre politique de recrutement, il n'existe pas assez de structures aménagées capables d'améliorer l'environnement quotidien des jeunes

sportifs les plus motivés, afin de réduire un certain nombre de contraintes notamment sur le plan scolaire.

⇒ Il n'est pas nécessaire de rappeler que l'accession au plus haut niveau est le fruit d'une démarche et d'un travail graduels dans les jeunes catégories.

6 - Votre club participe-t-il à une pratique compétitive dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) ?

Championnat d'Académie ou inter Académie

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	53	41,73
<i>NON</i>	57	44,88
<i>Sans réponse</i>	17	13,39
TOTAL	127	100

Championnat de France

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	41	32,28
<i>NON</i>	57	44,88
<i>Sans réponse</i>	29	22,84
TOTAL	127	100

CONSTAT

➤ La pratique compétitive dans le cadre de l'UNSS constitue certainement un moyen pour favoriser l'émergence de nouveaux pratiquants et de licenciés annuels dans les jeunes catégories (minime, cadet).

➤ Par contre un certain nombre de freins institutionnels sont pénalisants :

- les élèves ne sont pas regroupés dans le même établissement,
- il y a obligation de constituer des bateaux de 4, avec une participation minimale de deux équipages,
- les établissements qui possèdent une filière aménagée participent plus facilement à l'activité UNSS, mais c'est également une question de volonté et de dynamique impulsée par l'établissement, les enseignants et le club,
- ici aussi on demande à un élève spécialiste d'aviron d'aller recruter un débutant, et l'inciter à participer aux compétitions scolaires.

➤ La participation reste faible et bien souvent ce sont les élèves déjà licenciés dans un club qui participent à ces épreuves :

- il faut que le club soit motivé et y trouve son intérêt,
- il faut trouver des enseignants motivés qui veulent bien prendre en charge l'activité,
- l'organisation de l'activité est souvent motivée par un enseignant spécialiste de l'aviron,
- les établissements scolaires n'ont pas toujours les moyens financiers et le club ne souhaite pas toujours investir davantage dans cette activité.

➤ En intensifiant nos actions auprès de l'UNSS, nous obtiendrons une plus grande reconnaissance institutionnelle et nous optimiserons ainsi notre partenariat avec des actions régionalisées.

B - L'AVIRON UNIVERSITAIRE

1 - Votre club accueille t-il un public universitaire ?

☐ Tableau récapitulatif

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	57	44,88
<i>NON</i>	62	48,82
<i>Sans réponse</i>	8	6,30
TOTAL	127	100

⇒ Les réponses semblent cohérentes, puisque cette pratique est prioritairement développée par les clubs qui sont situés dans une ville universitaire.

☐ Statistique nationale (source nationale FFSA 2006)

Nombre de licenciés	Nombre de clubs	Nombre de conventions
1356	33	40

☐ Nombre de licenciés par club

Minimum	Maximum	Moyenne
1	230	30

2 - Quels sont les types d'établissements concernés ?

☐ Universités

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	46	36,22
<i>NON</i>	67	52,76
<i>Sans réponse</i>	14	11,03
TOTAL	127	100

☐ Grandes écoles

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	26	20,47
<i>NON</i>	87	68,51
<i>Sans réponse</i>	14	11,03
TOTAL	127	100

CONSTAT

➤ Le bilan chiffré met en évidence que le développement de cette activité peut-être optimisé.

➤ Soit elle est réservée à la compétition, avec des rameurs déjà licenciés dans un club, soit elle correspond à une organisation propre entre le club et un service universitaire qui gère les activités physiques et sportives selon deux objectifs :

- la découverte d'une nouvelle activité,
- la notation et l'intégration de l'activité dans le cursus de l'étudiant.

➤ Les différentes conventions mises en œuvre et signées dans le cadre d'un partenariat, permettent souvent au club d'accueil d'obtenir un subventionnement.

3 - Quel est le cadre d'intervention ?

Cours d'éducation physique et sportive

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	24	18,90
<i>NON</i>	26	20,47
<i>Sans réponse</i>	77	60,63
TOTAL	127	100

⇒ Ce principe est très peu développé, car les créneaux d'accueil du club ne correspondent pas toujours à l'emploi du temps des étudiants, il est donc parfois difficile de les accueillir, et à l'image du secondaire les enseignants se tournent alors vers d'autres activités.

Formation qualifiante (activité pédagogique, pratique noté)

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	27	21,26
<i>NON</i>	56	44,09
<i>Sans réponse</i>	44	34,65
TOTAL	127	100

⇒ Cette rubrique est fortement motivée par l'obtention d'une note par la pratique d'une activité sportive.

⇒ L'étudiant est noté soit au semestre dans le cadre du LMD (licence en trois ans, master, doctorat), soit à l'année dans le cadre d'une bonification.

⇒ L'activité pédagogique favorise l'obtention de moyens financiers pour organiser le fonctionnement d'une section.

4 - Existe t-il une structure d'encadrement pour les sportifs d'un bon niveau ?

Structure d'accompagnement

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	13	10,24
<i>NON</i>	73	57,46
<i>Sans réponse</i>	41	32,28
TOTAL	127	100

⇒ Il s'agissait ici de répertorier éventuellement les clubs qui organisent plus précisément le suivi pédagogique et l'entraînement des meilleurs sportifs par convention avec le département haut niveau de leur université de rattachement.

⇒ En dehors des pôles France et Espoirs, il est peut être intéressant de développer un dispositif qui permettra à un sportif qui souhaite mener en parallèle ses études et son entraînement, de bénéficier le cas échéant d'études aménagées, de cours de soutien, d'un suivi médical et d'une priorité sur l'obtention d'un logement universitaire.

5 - Votre club participe-t-il à une pratique compétitive dans le cadre de la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU) ?

Championnat d'Académie

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	36	28,34
<i>NON</i>	59	46,46
<i>Sans réponse</i>	32	25,20
TOTAL	127	100

Championnat de France

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	39	30,71
<i>NON</i>	53	41,73
<i>Sans réponse</i>	35	27,56
TOTAL	127	100

CONSTAT

➤ On constate une différence entre le nombre de clubs concernés plus ou moins directement par une participation aux championnats d'Académie (36) et le nombre de ceux qui participent aux championnats de France (39). Elle s'explique notamment par le fait que des ligues n'organisent pas de championnat d'Académie, les équipes sont donc qualifiées directement pour les championnats de France.

➤ En dehors des compétitions organisées par les grandes écoles, le championnat de France est le rendez-vous incontournable annuel des étudiants, ce sont souvent des spécialistes de la discipline qui se partagent les médailles. La participation et les résultats nationaux sont souvent des indicateurs importants pour les universités.

C - PUBLIC SPÉCIFIQUE

Votre club accueille t-il un public spécifique ?

Centres de vacances et de loisirs

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	51	40,16
<i>NON</i>	51	40,16
<i>Sans réponse</i>	25	19,68
TOTAL	127	100

Centres de loisirs sans hébergement

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	63	49,61
<i>NON</i>	43	33,86
<i>Sans réponse</i>	21	16,53
TOTAL	127	100

Contrats éducatifs locaux

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	26	20,47
<i>NON</i>	72	56,69
<i>Sans réponse</i>	29	22,84
TOTAL	127	100

CONSTAT

- L'intérêt de cette rubrique était d'observer si les clubs travaillaient avec des structures spécifiques, dont la vocation est souvent d'accueillir et d'animer hors du temps scolaire un public jeune.
- En dehors de l'intérêt financier, ce public permet également de faire découvrir l'aviron, et de susciter des vocations.
- Cet accueil permet également d'entretenir l'activité dans un club en période de vacances.

V - LA PÉRIODE DE RECRUTEMENT

A - À QUELLES PÉRIODE CES OPÉRATIONS DE RECRUTEMENT SONT-ELLES RÉALISÉES ?

□ Tableau récapitulatif hiérarchisé par période

Rang	Période	%
1	Septembre	87,40
2	Juin	46,45
3	Mai	33,85
4	Juillet	31,49
5	Octobre	29,13
6	Août	28,34
7	Avril	25,19
8	Novembre	7,08
9	Mars	5,51

CONSTAT

- Statistiquement, le mois de septembre est certainement le mois où les clubs inscrivent le plus de nouveaux adhérents.
- C'est également la période qui correspond à la rentrée scolaire, les parents cherchent à inscrire leurs enfants sur des nouvelles activités.
- Pour les adultes, il n'y a à priori, aucune raison que cette logique soit suivie.
- Il semble plus étonnant par contre, alors que nous sommes une activité de plein air, que les autres mois et périodes de l'année plus favorables climatiquement pour attirer de nouveaux publics ne semblent pas favoriser le taux de recrutement et l'organisation d'opérations spécifiques.
- Avec le retour du printemps (avril, mai, juin) qui est normalement caractérisé par des conditions climatiques plus clémentes et également des périodes de vacances scolaires, le pourcentage d'opérations de recrutement reste malgré tout assez faible.
Les clubs abordent la période de compétition et des stages, ils ne sont pas forcément centrés sur le recrutement des jeunes.
- Peu d'opérations de promotion sont organisées pendant la période estivale, ce qui a priori ne favorise pas le recrutement de l'aviron. Les activités saisonnières de pleine nature en général mettent à profit ces périodes pour développer leur activité en présence de l'encadrement.
- De nombreux clubs d'aviron sont fermés à cette période, après la saison de compétitions. Les salariés prennent leurs congés et ne sont pas forcément remplacés.

➤ Les facteurs sociaux, démographiques, touristiques, climatiques doivent être pris en compte, car ils influent également sur notre mode de recrutement.

B - EST-CE LA MEILLEURE DATE POUR VOUS ?

□ Période de recrutement

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	115	90,55
<i>NON</i>	4	3,15
<i>Sans réponse</i>	8	6,30
TOTAL	127	100

⇒ Le mois de septembre est traditionnellement le mois de la rentrée, la plupart des opérations sont mises en place en interne.

□ Statistiques enquête

Nombre moyen de personnes concernées annuellement par tous les types d'opérations : **350**

Nombre moyen de sportifs recrutés annuellement au travers de ces opérations : **33**

CONSTAT

➤ Le rapport entre le nombre de personnes concernées par les opérations de recrutement et le nombre de sportifs recrutés annuellement tous types d'opérations confondues est en général assez faible et parfois décevant au regard de l'énergie qu'il faut développer pour aller chercher des personnes qui ne font pas partie de notre groupe, mais en terme de recrutement ces ratios sont plutôt conformes avec les réalités statistiques.

VI - PROMOTION ET COMMUNICATION

A - UTILISEZ-VOUS DES SUPPORTS DE COMMUNICATION ?

Tableau récapitulatif

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	116	91,34
<i>NON</i>	9	7,09
<i>Sans réponse</i>	2	1,59
TOTAL	127	100

⇒ Les clubs sont très impliqués dans ce domaine, qui requiert des compétences plus spécifiques.

B - QUELS SONT LES TYPES DE SUPPORTS ?

Affiches

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	100	78,74
<i>NON</i>	15	11,81
<i>Sans réponse</i>	12	9,45
TOTAL	127	100

Brochures

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	99	77,95
<i>NON</i>	19	14,96
<i>Sans réponse</i>	9	7,09
TOTAL	127	100

⇒ Les supports-papiers sont développés et utilisés en priorité, car ils sont plus faciles à mettre en œuvre, ils sont relativement moins coûteux même si ils sont réalisés sur le budget du club.

CD - Rom

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	18	14,17
<i>NON</i>	93	73,23
<i>Sans réponse</i>	16	12,60
TOTAL	127	100

Cassettes vidéo

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	38	29,92
<i>NON</i>	77	60,63
<i>Sans réponse</i>	12	9,45
TOTAL	127	100

Spots publicitaires

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	11	8,66
<i>NON</i>	99	77,95
<i>Sans réponse</i>	17	13,39
TOTAL	127	100

⇒ Les supports images sont plus complexes à réaliser, en terme d'impact médiatique, et également plus coûteux.

C - QUELS SONT LES ORIGINES ?

Clubs

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	111	87,40
<i>NON</i>	5	3,94
<i>Sans réponse</i>	11	8,66
TOTAL	127	100

Fédération Française des Sociétés d'Aviron

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	69	54,33
<i>NON</i>	42	33,07
<i>Sans réponse</i>	16	12,60
TOTAL	127	100

⇒ Les clubs développent et utilisent majoritairement leurs propres supports, et se servent des produits plus techniques proposés par la fédération.

VII - MISE EN PLACE D'UNE SÉLECTION

A - OPÉREZ-VOUS AU TRAVERS DE CES OPÉRATIONS UNE SÉLECTION ?

Tableau récapitulatif

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	43	33,86
<i>NON</i>	78	61,42
<i>Sans réponse</i>	6	4,72
TOTAL	127	100

CONSTAT

➤ À ce niveau, les clubs répondent en priorité à une mission de service public. Ce sont les compétences développées par les dirigeants qui permettront de fidéliser les adhérents.

B - QUELS SONT CES CRITÈRES DE SÉLECTION ?

Âge

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	48	37,80
<i>NON</i>	7	5,51
<i>Sans réponse</i>	72	56,69
TOTAL	127	100

1 - Quelle catégorie d'âge est concernée par cette détection ?

Tableau récapitulatif

Rang	CATEGORIE	%
1	Minime	86,36
2	Benjamin	54,54
3	Cadet	47,72
4	Senior	15,90
5	Junior	13,63

CONSTAT

➤ Nous avons observé que l'activité scolaire contribuait à augmenter le nombre de licenciés chez les jeunes, notamment dans la catégorie benjamin. Or la détection dans les clubs est prioritairement mise en oeuvre à partir de la catégorie minime.

➤ Les clubs opèrent le recrutement en général à partir de la catégorie minime. La détection qui se traduit souvent par des tests d'évaluation est appliquée ensuite à l'ensemble des catégories.

➤ Chaque club essaie de déceler l'existence de qualités athlétiques, physiologiques, psychologiques, chez un sportif en fonction de son âge. La formation de l'entraîneur doit être très pointue à cet échelon d'intervention.

➤ La difficulté majeure est la recherche d'outils prospectifs qui tiennent compte du double processus lié à la maturité et à l'apprentissage chez un sportif.

2 - La morphologie

Taille

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	14	11,02
<i>NON</i>	43	33,86
<i>Sans réponse</i>	70	55,12
TOTAL	127	100

Envergure

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	10	7,87
<i>NON</i>	47	37,01
<i>Sans réponse</i>	70	55,12
TOTAL	127	100

Autres tests : tests psychotechniques

3 - Les tests physiques

Test d'endurance

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	10	7,87
<i>NON</i>	46	36,22
<i>Sans réponse</i>	71	55,91
TOTAL	127	100

Test de force

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	5	3,94
<i>NON</i>	49	38,58
<i>Sans réponse</i>	73	57,48
TOTAL	127	100

□ Test de détente

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	6	4,72
<i>NON</i>	48	37,80
<i>Sans réponse</i>	73	57,48
TOTAL	127	100

CONSTAT

- Les résultats sont rassurants, car ils démontrent que les clubs n'organisent pas en principe une sélection arbitraire basée uniquement sur des critères physiques. Le faible taux de recrutement ne le permet pas.
- On ne présage pas trop vite de l'évolution morphologique et physiologique des plus jeunes, mais en même temps si on veut déceler des qualités, il faut détecter et évaluer selon un mode rationnel et objectif.
- Les résultats de l'enquête (rubrique : tests physiques) semblent démontrer par contre qu'il n'y a pas suffisamment de recherche dans la réalisation d'exercices simples et dans l'élaboration de tests qui permettraient d'améliorer la formation athlétique des plus jeunes au sein des clubs.
- On constate qu'il n'y a pas de dispositifs spécifiques mis en œuvre en amont des clubs, favorisant la recherche de talents qui possèdent les capacités de bases nécessaires pour accéder au plus haut niveau en aviron.
- Il semblerait qu'il n'existe pas ou peu de variété dans l'entraînement, ce qui permet d'animer les séances avec les plus jeunes, de captiver leur attention et ainsi de les fidéliser (sport collectif, préparation physique généralisée de base).

VIII - DÉMARCHES ET ATTENTIONS PARTICULIÈRES

- **Quand vous avez repéré un sportif ou une sportive possédant un certain potentiel, adoptez-vous une démarche et une attention plus particulière ?**

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	114	89,76
<i>NON</i>	6	4,72
<i>Sans réponse</i>	7	5,51
TOTAL	127	100

⇒ À 90% les clubs portent une attention toute particulière à leurs jeunes talents.

⇒ Quant le niveau de recrutement au sein du club est faible, l'aspect qualitatif est par défaut privilégié.

Plus de suivi

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	105	82,68
<i>NON</i>	7	5,51
<i>Sans réponse</i>	15	11,81
TOTAL	127	100

Engagement sur des animations et compétitions

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	101	79,53
<i>NON</i>	10	7,87
<i>Sans réponse</i>	16	12,60
TOTAL	127	100

Contact avec les parents

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	94	74,02
<i>NON</i>	18	14,17
<i>Sans réponse</i>	15	11,81
TOTAL	127	100

⇒ Selon ces résultats, les clubs et les éducateurs remplissent un rôle éducatif et social pour améliorer le recrutement, mais également pour fidéliser les adhérents.

⇒ Les clubs organisent leurs actions du mieux possible en fonction d'un savoir-faire et d'une expérience.

Contact avec un centre de formation sportif scolaire

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	24	18,90
<i>NON</i>	84	66,14
<i>Sans réponse</i>	19	14,96
TOTAL	127	100

⇒ Les clubs n'intègrent pas forcément dans leurs champs de compétences, les différentes possibilités qui leurs sont offertes dans le domaine de la formation, ce qui explique en partie le taux de réponses négatives et de sans réponse.

Démarche vers le conseiller technique sportif

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	48	37,80
<i>NON</i>	60	47,24
<i>Sans réponse</i>	19	14,96
TOTAL	127	100

⇒ Le système en place ne favorise pas et n'incite pas forcément une démarche vers le cadre technique.

Démarche vers une structure d'entraînement

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	58	45,67
<i>NON</i>	52	40,94
<i>Sans réponse</i>	17	13,39
TOTAL	127	100

⇒ Il existe un bon équilibre entre nos structures d'entraînement (Pôles) et les clubs qui sont concernés. Beaucoup de pôles qui ont pour vocation la permanence de l'entraînement accueillent ponctuellement des jeunes talents de clubs afin d'optimiser leur entraînement.

IX - L'ENCADREMENT SPORTIF

• Comment est organisé l'encadrement de votre club ?

Nombre de bénévoles

En général	Moyenne
Entre 3 et 9	6

Nombre de professionnels

Moyenne
1,5

Personnel en charge du recrutement

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	24	18,89
<i>NON</i>	100	78,74
<i>Sans réponse</i>	3	2,36
TOTAL	127	100

⇒ Il y a donc très peu de cadres bénévoles ou professionnels, dont la mission est d'assurer spécifiquement le recrutement dans le club.

⇒ Alors que l'encadrement est impliqué effectivement dans un programme qui est plus apparenté à l'accueil des nouveaux pratiquants, il n'y a pratiquement pas de cadres missionnés sur ce projet, souvent parce que les clubs n'en n'ont pas les moyens ou ne mettent pas de moyens spécifiques sur le recrutement.

Commission sportive au sein du club

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	99	77,95
<i>NON</i>	24	18,90
<i>Sans réponse</i>	4	3,15
TOTAL	127	100

⇒ Elles ont une existence statutaire, mais on trouve rarement une structure qui traite spécifiquement des aspects sportifs au sein du club. C'est plutôt un fonctionnement collégial lors des réunions du bureau ou du conseil d'administration du club, mais aussi parfois individuel sans concertation (référence enquête).

⇒ Les clubs ont intégré depuis longtemps les difficultés liées au recrutement. La difficulté majeure est l'expertise de ce phénomène et la mise en œuvre concrète sur le terrain d'une vraie stratégie et d'une vraie méthode en relation avec les moyens humains et financiers qui devraient l'accompagner.

X - LES INFRASTRUCTURES

A - QUELS SONT LES LOCAUX ET LE MATÉRIEL DONT VOUS DISPOSEZ POUR L'ENTRAÎNEMENT ?

Machine à ramer (tank)

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	65	51,18
<i>NON</i>	60	47,24
<i>Sans réponse</i>	2	1,58
TOTAL	127	100

Salle de musculation

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	121	95,28
<i>NON</i>	6	4,72
<i>Sans réponse</i>	0	0
TOTAL	127	100

Salle d'ergomètres

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	114	89,76
<i>NON</i>	13	10,24
<i>Sans réponse</i>	0	0
TOTAL	127	100

⇒ Globalement, malgré les difficultés matérielles rencontrées en général par les clubs, ceux-ci sont bien équipés pour réaliser les exercices basiques indispensables à l'apprentissage de notre discipline sous ses aspects traditionnels.

B - QUEL EST L'ENVIRONNEMENT DE VOTRE SITE DE PRATIQUE ?

Tableau récapitulatif hiérarchisé des plans d'eau par nature

Rang	NATURE	%
1	Rivière	61,41
2	Canal	18,89
3	Lac artificiel	17,32
4	Lac naturel	13,38
5	Mer	11,81

⇒ Les conditions de pratique de l'aviron sont étroitement liées à la nature du plan d'eau. On trouvera ci-dessous récapitulés et hiérarchisés dans des tableaux, différents éléments qui contribuent au bon développement de notre pratique dans des conditions de sécurité optimale.

1 - Les avantages

□ Tableau récapitulatif hiérarchisé

Rang	CRITÈRES	%
1	Longueur	40,90
2	Calme	22,72
3	Pas de navigation	20,90
4	Sécurité	17,27
5	Cadre	13,63
6	Largeur	13,63
7	Centre ville/Transport	10,90
8	Ligne droite	3,63

2 - Les inconvénients

□ Tableau récapitulatif hiérarchisé

Rang	CRITERES	%
1	Trop de navigation	38,18
2	Venté	25,45
3	Crue	18,18
4	Trop court	14,54
5	Excentré	9,09
6	Bassin sinueux	8,18
7	Gel	2,72

3 - Le plan d'eau constitue-il un frein à l'entraînement sportif ?

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	41	32,28
<i>NON</i>	80	62,99
<i>Sans réponse</i>	6	4,73
TOTAL	127	100

⇒ Malgré un certain nombre d'inconvénients, les clubs trouvent les solutions pour optimiser la pratique et l'entraînement.

XI - LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

A - AVEZ VOUS DES CONVENTIONS AVEC DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ?

1 - Relations avec les collectivités territoriales

Commune

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	87	68,50
<i>NON</i>	30	23,62
<i>Sans réponse</i>	10	7,88
TOTAL	127	100

⇒ Les communes sont des partenaires importants pour l'organisation, la gestion et la promotion d'un club d'aviron.

⇒ La subvention d'une commune peut représenter jusqu'à 30% du budget global du club. Différents objectifs sont poursuivis au travers de politiques visant à favoriser le sport pour tous, le sport de compétition, et le sport de haut niveau. Les clubs les plus subventionnés sont ceux qui sont engagés auprès des élus locaux dans le cadre de la politique de la ville.

⇒ L'aviron devient un facteur d'intégration sociale, le club participe à l'animation de quartier, et grâce à ses résultats sportifs il contribue au développement d'une image positive de la ville.

⇒ Ce n'est pas l'activité économique de notre sport qui justifie et motive l'engagement d'une municipalité auprès d'un club.

⇒ Cependant, les aides matérielles et financières vers les clubs sont graduelles en fonction de l'importance et du choix de la politique sportive de la commune.

2 - Actions des communes en faveur des clubs d'aviron et de la pratique sportive scolaire

⇒ Nous avons identifié plusieurs types d'aides qui revêtent les principales formes suivantes :

- subvention en équipement, et en fonctionnement,
- mise à disposition d'un éducateur municipal,
- mise à disposition d'un local, d'un terrain, d'un ponton,
- mise à disposition de services médicaux.

⇒ Les maires sont sensibles à la mise en œuvre d'une politique globale concertée en faveur des enfants, ce qui explique parfois le volume d'activité important avec les écoles primaires.

⇒ Les relations avec le service municipal des sports sont importantes, et se font dans la plupart des cas en liaison avec l'office municipal des sports ou un organisme similaire. Il est donc important pour un président de club de siéger dans un office municipal des sports.

□ Inter-communalité

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	26	20,47
<i>NON</i>	81	63,78
<i>Sans réponse</i>	20	15,75
TOTAL	127	100

⇒ Ce sont des établissements publics de coopération intercommunale qui étaient souvent méconnus et qui ont pris de l'importance ces dernières années notamment lorsqu'un club présente un projet de développement qui peut concerner plusieurs communes.

⇒ En effet en dehors des compétences obligatoires, ces structures peuvent avoir des compétences optionnelles qui intéressent les clubs d'aviron, touchant à la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements sportifs,

□ Conseil Général

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	40	31,50
<i>NON</i>	67	52,75
<i>Sans réponse</i>	20	15,75
TOTAL	127	100

⇒ Alors que les clubs d'aviron font partie intégrante du dispositif géopolitique de leurs départements respectifs, le taux de réponses négatives est très surprenant.

⇒ Ce partenaire n'est pas systématiquement sollicité, ni par les clubs, ni par les comités départementaux.

⇒ Depuis la création des services des sports départementaux au sein des Conseils Généraux, la seule compétence dans ce domaine n'appartient pas uniquement aux directions départementales de la jeunesse et des sports.

CONSTAT

➤ En matière de politique sportive, les actions sont inégales et différentes d'un conseil général à l'autre. Cela influe beaucoup sur l'aide apportée au milieu de l'aviron.

➤ Les relations et les aides se font directement avec les clubs sous les formes les plus diverses :

- aide sur l'enveloppe personnelle du conseiller général local,
- subvention pour des crédits de fonctionnement et d'investissement,
- aide aux frais de déplacements par l'intermédiaire du comité départemental olympique et sportif.
- subvention exceptionnelle au titre du haut niveau,
- subvention exceptionnelle au titre d'une manifestation sportive,
- subvention pour l'activité scolaire,
- souscription pour l'achat d'un bateau.

□ Conseil Régional

Réponse	Nombre	%
<i>OUI</i>	16	12,60
<i>NON</i>	85	66,93
<i>Sans réponse</i>	26	20,47
TOTAL	127	100

⇒ Il est presque normal de constater un nombre de réponses négatives aussi élevé, car un conseil régional n'a pas forcément la vocation à aider les clubs. Mais il existe pourtant un certain nombre de dispositifs orientés notamment vers les lycéens qui sont importants et en voie de développement. Il faut certainement s'y intéresser davantage.

⇒ Les compétences des conseils régionaux en matière lycéenne, doivent favoriser l'émergence et la création de projets par les clubs dans les domaines liées à l'organisation scolaire.

⇒ Ce sont davantage les ligues sportives qui entretiennent des relations privilégiées avec les conseils régionaux notamment dans le cadre d'un contrat d'objectif, l'aide aux sportifs de haut niveau, l'emploi, les relations internationales.

⇒ Dans le cadre des relations internationales, les conseils régionaux ont également des compétences qui permettent parfois aux ligues et aux clubs d'organiser des échanges internationaux et de participer à des manifestations internationales, ce qui n'est pas négligeable dans le cadre de notre politique de détection. Il existe des échelons intermédiaires qui permettent à des jeunes talents en préformation d'acquérir une expérience internationale adaptée à leur niveau du moment.

B - RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS SPORTIVES

1 - Les comités départementaux olympiques et sportifs

⇒ Un intérêt, puisqu'il organise quelques formations pour les entraîneurs, mais en général elles sont plutôt orientées vers les dirigeants .

2 - L'office municipal des sports

⇒ Aucune question n'a été posée sur ce thème, ce chapitre revêt parfois un caractère politique, qui est souvent dépendant des relations qu'entretiennent nos dirigeants avec les élus politiques locaux.

C - RELATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE.

⇒ Aucune question n'a été posée sur ce chapitre, l'intérêt réside surtout dans le fait de savoir si les Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative sont sollicitées pour obtenir des aides relatives à un programme spécifique lié à la détection.

⇒ Par contre les cadres d'état interviendront directement sur le plan local dans le cadre du programme « Jeunes Talents » de la Fédération.

XII - CONCLUSIONS ET OBSERVATIONS

Les réponses obtenues mettent en évidence sous une forme statistique le volume d'activités et la nature des clubs par rubrique, ainsi qu'une certaine forme de comportement et d'organisation dans la mise en œuvre.

Sur le fond, la nature des réponses fournies fait apparaître quelquefois des incohérences et des contradictions, l'analyse est alors plus compliquée.

Les clubs se sont par contre également attachés à formuler leurs attentes par rapport à la fédération ainsi que des commentaires dans l'ensemble constructifs.

Plusieurs blocs de sensibilité se dégagent.

A - LA COMMUNICATION

Les clubs souhaitent essentiellement :

- des supports et des outils de communication afin de promouvoir l'aviron en général et plus particulièrement au sein des établissements scolaires,
- que la fédération soit un centre ressource incontournable, auprès de laquelle il est possible de commander des affiches, des vidéos, des CD-Rom,
- que la fédération mette en place une campagne publicitaire au niveau national,
- que l'on communique autour de nos champions, pour une meilleure retombée médiatique pour notre sport.

B - LE DÉVELOPPEMENT ET LE RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ SCOLAIRE

En parallèle des résultats, des recherches ont permis de mettre en place un fichier national non exhaustif dans lequel sont répertoriés :

- les coordonnées précises de l'ensemble des établissements avec lesquels les clubs travaillent,
- les types d'établissement, les noms des enseignants d'éducation physique et sportive qui ont en charge l'activité,
- les noms des enseignants d'éducation physique et sportive spécialistes de l'aviron,
- les établissements qui développent une activité UNSS,
- le nombre de sections sportives scolaires, leur implantation et leur niveau d'activité,
- les aménagements particuliers et optionnels (option aviron seconde, première, terminale, option aviron au baccalauréat sur le plan académique ou en interne à l'établissement).

Dans ce domaine, une analyse montre les adéquations ou les inadéquations relevées entre le potentiel démographique (nombres d'élèves) du secteur sur lequel est implanté un club et le volume d'activité qu'il développe réellement (nombre de conventions, nombre de titres scolaires, développement de la pratique compétitive).

Il est également souhaitable que les clubs qui accueillent des scolaires et qui ne délivrent pas de titres scolaires, se mettent en conformité avec les règles administratives qui régissent cette activité, car il semblerait dans certaines situations, qu'il n'y ait pas toujours une bonne correspondance entre le nombre de titres scolaires déclarés et le volume d'activité effectif.

Nous observons malgré cette remarque que les clubs possèdent un savoir faire, et que l'expansion réside dans leur capacité à résoudre ces difficultés qui correspondent aux facteurs limitants suivants :

- les structures d'accueil sont parfois mal adaptées,
- une absence d'encadrement professionnel,
- un manque de matériel,
- un manque de moyens financiers à titre d'exemple pour assurer le transport des élèves.

Au sein des clubs, on relève plusieurs types de comportements et de demandes :

➤ Les clubs qui ont déjà beaucoup plus d'expérience et qui ont mis en œuvre des programmes plus ambitieux, afin non seulement d'améliorer à priori le quotidien de leurs sportifs, mais également pour tenter de détecter et de recruter au sein du club, des jeunes issus de la pratique scolaire.

En dehors de l'aspect quantitatif, ils veulent développer un « produit » plus qualitatif afin d'optimiser le fonctionnement et mettre en place un dispositif orienté vers la préformation et l'accession au haut niveau qui passe par :

- les options dans le secondaire,
- les sections sportives scolaires ou autres structures aménagées,
- les démarches à entreprendre auprès des chefs d'établissements,
- les démarches à adopter auprès du rectorat.

➤ Les clubs qui veulent simplement optimiser leur activité scolaire et qui souhaitent organiser une campagne dirigée vers :

- les chefs d'établissements,
- les enseignants d'éducation physique et sportive,
- les collectivités locales.

➤ Les clubs qui n'ont aucune activité scolaire et qui souhaitent la mettre en place.
(Source FFSA : 142 clubs sur les 383 affiliés développent ce secteur d'activité).

➤ Les clubs souhaitent que l'ensemble des expériences existantes soient consignées au sein d'une banque de données consultable en ligne sur le site internet de la FFSA.

Les clubs pourraient ainsi choisir la formule et la configuration les plus adaptées à leur ville.

C - LE DÉVELOPPEMENT ET LE RENFORCEMENT DE L'ACTIVITÉ UNIVERSITAIRE.

En dehors des initiatives locales qui représentent un volume d'activité pas très important, l'aviron universitaire doit se développer et prendre de l'envergure sur le plan régional. Il n'est pas nécessaire ici de rappeler qu'une des compétences incontournables des conseils régionaux est le soutien des universités.

L'aviron doit continuer à prendre toute sa place dans ce dispositif, avec les nombreuses universités et grandes écoles qui sont implantées sur le territoire.

Nous devons chercher des solutions ensemble :

- pour licencier plus d'étudiants qui pratiquent officiellement l'aviron mais dans un cadre institutionnel particulier en liaison directe avec le club et l'université,
- pour sensibiliser les universités et leurs services des activités physiques et sportives pour participer et prendre en charge financièrement l'activité au sein d'un club,
- pour suivre plus spécialement le dossier relatif aux structures qui sont actuellement en mesure d'aménager les études pour les étudiants d'un bon niveau régional,
- pour organiser des championnats au sein de chaque académie, et qu'ils deviennent des régates d'envergure, avec notamment la création de courses pour débutants,
- pour mettre en place systématiquement des opérations de détection et de recrutement sous la même forme que l'évaluation fédérale.

Dans le cadre de l'enquête, le taux de réponse obtenu (44,88% des clubs accueillent des étudiants) est cohérent par rapport au volume global de l'activité universitaire. Il est vrai que l'ensemble des clubs n'est pas implanté dans une ville universitaire.

Se pose alors le problème des sportifs de plus en plus nombreux qui souhaitant poursuivre des études et un entraînement régulier sont obligés de quitter leur club d'origine.

De ce fait si l'on souhaite les fidéliser, il est nécessaire que la structure universitaire susceptible de les accueillir puisse mutualiser des moyens :

- régionaux, afin d'organiser l'entraînement (en liaison avec le club d'origine et éventuellement la ligue),
- locaux pour bénéficier des aménagements d'études (avec les partenaires universitaires).

Malheureusement, ce n'est pas souvent suivi des faits sur le terrain.

Il est important d'entretenir ce système même par petite touche, car notre tradition universitaire est un élément majeur de la vitrine du haut niveau. En effet de très nombreux membres des équipes de France poursuivent leurs études dans des filières aménagées.

D - LA FORMATION CONTINUE DES CADRES

Une majorité des entraîneurs de clubs expérimentés souhaitent intégrer une formation continue dans les domaines suivants

- approche scientifique de l'entraînement,
- sciences sociales,
- management d'un groupe.

En effet, alors que des méthodes scientifiques sont appliquées efficacement au sein des équipes de France, la connaissance du modèle reste trop théorique pour les entraîneurs de clubs.

Il semble important qu'ils puissent l'appliquer aux plus jeunes dans leur période de préformation (analyse vidéo, bio mécanique, tests physiologiques).

En ce qui concerne les sciences sociales, l'approche psychologique dont il faut faire preuve notamment avec les plus jeunes et en particulier les adolescents, interpelle la plupart des entraîneurs qui se sentent parfois démunis face à la complexité de l'ensemble des facteurs qu'il faut prendre en compte pour manager un groupe et former un athlète.

Les entraîneurs souhaitent également :

- que les formations soient organisées sur le plan régional voir inter régional, afin qu'elles soient adaptées à leurs contraintes professionnelles,
- être intégrés dans l'équipe technique régionale,
- participer à un stage national.

Toutes les organisations professionnelles s'impliquent dans la formation continue des cadres, on ne peut pas imaginer qu'un entraîneur puisse réaliser toute sa carrière sans mettre à jour ses connaissances et ainsi optimiser ces compétences.

Avec le soutien de la FFSA, les ligues peuvent organiser et prendre en charge ce type d'action.

E - LES ACTIONS ET LES RELATIONS AVEC LES CADRES TECHNIQUES

Alors que l'action des cadres techniques sportifs régionaux est importante au sein de l'Équipe Technique Régionale, **les dirigeants et les entraîneurs souhaitent en général :**

- une présence plus accrue sur le terrain,
- un soutien plus actif pour développer leurs projets,
- une expertise sur les dossiers institutionnels,
- une meilleure communication avec les clubs et les entraîneurs.

Dans le cadre du programme « Jeunes Talents », les cadres techniques interviennent maintenant avec les directives suivantes :

- impulser auprès des clubs et de leurs dirigeants une politique encore plus volontariste en la matière,
- coordonner, l'organisation de stages estivaux orientés vers la détection et ou la fidélisation des compétiteurs,
- être des personnes ressources pour des conseils sur la mise en place :
 - d'une section sportive scolaire,
 - d'une formation continue pour des professeurs d'éducation physique et sportive,
 - d'un partenariat avec l'UNSS,
 - d'un réseau institutionnel régional.

XIII - PERSPECTIVES ET ACTIONS PROPOSÉES

A - PERSPECTIVES

Veillez trouver ci-joint en résumé, les perspectives du programme « **Jeunes Talents** » initié par la fédération.

La problématique du programme :

- mise en place progressive d'une politique nationale,
- mise en place d'appuis techniques régionaux et nationaux,
- préparer la relève (détection, préformation, espoir, élite nationale et internationale),
- apporter un soutien à l'entraînement,
- contribuer à améliorer l'environnement quotidien de nos jeunes talents.

Les objectifs du programme :

- détecter et préparer des jeunes talents, en vue d'une participation et d'une médaille aux Jeux Olympiques,
- mettre en place une cohérence dans la progression conduisant à la pratique de haut niveau,
- favoriser l'émergence des espoirs nationaux,
- encourager les cadres professionnels et bénévoles dans leur rôle indispensable pour l'émergence d'une relève.

B - ACTIONS PROPOSÉES

1 - La communication

➡ La fédération a organisé une première campagne nationale en réalisant une affiche envoyée dans l'ensemble des clubs.

➡ La fédération prépare un CD-Rom tout public sur le recrutement et la détection pour aider les clubs dans leurs opérations de recrutement.

2 - L'activité scolaire

➡ La fédération s'organisera progressivement pour être un centre ressource.

Une équipe composée d'enseignants d'éducation physique et sportive spécialistes de notre discipline, travaille sur le développement d'outils (mallette pédagogique) qui faciliteront déjà sur le plan des démarches administratives le développement d'un partenariat avec l'éducation nationale sur le plan des académies pour :

- former les enseignants d'éducation physique et sportive,
- créer de nouvelles sections sportives scolaires,
- mettre en place les options en aviron.

Ces outils doivent apporter une meilleure lisibilité de notre activité afin de convaincre nos partenaires institutionnels.

L'aviron scolaire dans ce dossier est traité dans un cadre partenarial avec l'éducation nationale qui implique l'accueil et l'organisation de cette activité au sein des clubs d'aviron.

Avec l'aviron à l'école nous déclencherons un programme qui nous permettra de réaliser des opérations de détection au sein des établissements en collaboration avec les chefs d'établissements et les enseignants et les clubs.

3 - L'activité universitaire

- Il existe dans ce secteur un potentiel à exploiter afin de promouvoir l'aviron en :
 - intégrant les structures de haut niveau inter universitaire (pôles ressources),
 - en aménageant les études et en ouvrant de nouvelles filières ,
 - en étant présent dans les projets des SUAPS et des SIUAPS,
 - en intégrant la formation qualifiante (notation),
 - en développant des compétitions promotionnelles avec les universités et les grandes écoles,
 - en systématisant la mise en oeuvre d'opérations de détection au sein des universités.

4 - La formation des cadres

- Les volontés nationales, régionales, et inter régionales devraient permettre rapidement d'organiser des colloques à thèmes, avec notamment les témoignages des entraîneurs de club. Les échanges d'expériences et la mutualisation des moyens apporteront des solutions nouvelles notamment dans le cadre du recrutement.

5 - Le développement de projets régionaux avec les cadres

- La mise en place d'un dispositif en amont des pôles (week-end d'entraînement, stages, contrôles médicaux, suivi scolaire, compétitions) permettra d'accompagner et de suivre réellement nos jeunes talents régionaux, en partenariat avec la ligue , les clubs et nos partenaires institutionnels (DRDJS, Conseil Régional)
- L'organisation de compétitions internationales « régionalisées » doit permettre également à une tranche de jeunes espoirs d'accéder progressivement aux compétitions d'un bon niveau international. Dans le cadre des échanges internationaux, il existe dans les conseils régionaux des dispositifs qui favoriseront la participation à des compétitions internationales intermédiaires.

6 - Les opérations spécifiques

➤ Appel à projet

Il favorisera l'organisation d'opérations apparentées à du recrutement et à de la détection notamment en milieu scolaire.

Ces opérations pourront être intégrées dans les challenges UNSS-MAIF.

Un cahier des charges régira ce type d'opérations en partenariat avec la société Concept 2 France.

Tous types d'opérations susceptibles d'être organisées dans le cadre du recrutement seront étudiés et validés par la FFSA.

➡ **Constitution d'une liste de talents**

Une première liste non exhaustive sera réalisée avec des sportifs repérés en 2006 dans le cadre de l'évaluation fédérale, des compétitions nationales ou internationales, et des stages estivaux ou qui représentent un potentiel physique validé par des experts de la discipline.

La direction technique nationale souhaite initier un projet qui permettra d'accompagner et d'améliorer le quotidien des jeunes talents en collaboration avec les présidents de clubs, les entraîneurs, les parents, les chefs d'établissement et les cadres techniques.

➡ **Visites techniques sur les bassins à fort potentiel de recrutement**

Ces visites organisées sur des sites à fort potentiel de recrutement seront généralisées, afin de rechercher des solutions concrètes pour optimiser le recrutement et de la détection, en partenariat avec les ressources régionales, tout en renforçant les dispositifs existants.

